ENSEA – CRDI : SERIE ARTICLE
« Genre, Marché du travail et Production »

Inégalité de genre sur le marché du travail dans la CEDEAO : Une Analyse descriptive

Loesse J. ESSO[1] | Épiphane MARAHOUA[2]

1 École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée, Abidjan
Côte d'Ivoire
2 Université Alassane Ouattara, Bouaké
Côte d'Ivoire

Correspondance :
Loesse J. ESSO
loesse.esso@ensea.ed.ci

Adresse actuelle
loesse.esso@ensea.ed.ci
epiphane.marahoua@ensea.ed.ci

Références du financement
CRDI,
Centre de Recherches pour le Développement International, Grant / Award Numbers : 108762

ABSTRACT

Les femmes qui représentent au moins la moitié de la population dans la plupart des pays africains, représentent une part plus faible de la population active que de l'emploi en Afrique (BAD, 2018). Cette étude fait une description des inégalités de genre sur le marché du travail dans la zone CEDEAO. Malgré les bonnes performances économiques réalisées par les pays de la communauté ouest africaine, les femmes sont particulièrement désavantagées sur le marché du travail. D'où le chômage des femmes plus important que celui des hommes. En 2017, la proportion des femmes en emploi se situait en dessous de 45% dans certains pays, contre environ 65% pour les hommes. En outre, la part des femmes dans l'emploi salarié est très faible et inférieur à celui des hommes. Inversement, là où elles sont plus nombreuses que les hommes, ce sont des emplois précaires et vulnérables dans le secteur informel. D'où la répartition inégale du travail domestique qui demeure jusque-là l'apanage des femmes et des filles dans la CEDEAO.

KEYWORDS

Inégalités de genre; Marché du travail, CEDEAO

CODE JEL

J01 ; J16

1 | Introduction

La participation à la vie active reflète la capacité d'un État à encourager la création de richesse en mettant à profit son atout le plus stratégique, notamment son capital humain. Dans cette optique, l'Afrique pourrait réaliser des taux de croissance soutenus si elle parvenait à utiliser pleinement dans des activités productives cette abondante ressource humaine dont elle dispose. Ainsi, l'un des moyens les plus évidents pour accroître le revenu national est de créer des sources d'emplois pour les femmes en dehors de leur foyer (Lewis, 1955).

Toutefois, les inégalités entre les hommes et les femmes en matière de participation au marché du travail en Afrique contraignent ce continent de jouir aisément de la contribution des femmes (OIT, 2016). Les femmes, qui représentent dans la plupart des pays au moins la moitié de la population africaine, sont le plus souvent discriminées sur le marché du travail. En raison de la persistance des normes socio-culturelles qui pèsent sur le statut des femmes et des rôles traditionnellement attribués à chacun des sexes, les africaines consacrent plus de temps à l'activité domestique par rapport aux hommes. En revanche, la production de biens et services par le biais du travail rémunéré est jusque-là considérée comme l'apanage de la gente masculine.

Par ailleurs, même quand elles accèdent au marché du travail, les femmes sont, soit confinées dans de petites activités informelles dont la productivité est faible et mal rémunérées ou soit évincées quant à l'accès à un emploi de qualité, d'où le chômage des femmes plus important que celui des hommes dans la plupart des pays africains. Plus les femmes sont éduquées plus elles peuvent prendre part au marché du travail, mais le faible niveau d'instruction des femmes jouent en leur défaveur.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'est pas exemptée de ce constat. Ainsi, comme partout en Afrique, le taux de participation des femmes à la population active (population féminine âgée de 15 et plus) qui représente 62,3% est inférieur à celui des hommes (78,2%) pour l'ensemble des pays de la CEDEAO en 2015 (PNUD, 2016). En dépit de la forte croissance économique enregistrée dans la région ouest-africaine au cours de cette dernière décennie, la pauvreté et les inégalités entre les sexes peinent à se résorber pendant que le chômage continue d'affecter les couches de la population les plus vulnérables, notamment, les populations rurales, les jeunes et les femmes. Ce chapitre

présente l'état des lieux des inégalités hommes-femmes en termes de participation au marché du travail, de chômage et d'emploi. Bien avant, l'évolution de la croissance économique dans la zone est mise en évidence.

2 | Évolution récente de la croissance du PIB dans la CEDEAO

Entre 2012 et 2015, de nombreux pays de la CEDEAO ont enregistré de bonnes performances économiques en termes de croissance du PIB. Mais en 2016, la croissance s'est maintenue à une moyenne d'environ 0,5 % (Figure 1). La récession de 2016 a été généralisée, le Nigéria et le Libéria ayant enregistré une croissance négative, même si certains États comme la Côte d'Ivoire ont connu une croissance très élevée, avec près de 9 %. Ce ralentissement est imputable à la baisse des cours des matières premières et du pétrole dont l'économie nigériane dépend. Le Nigéria contribue à près de 70% du PIB de la CEDEAO.

Par ailleurs, en 2017, la communauté ouest africaine a renoué avec la croissance. En effet, le taux de croissance du PIB est passé à 2,5% et devrait atteindre 3,8% en 2018 et 3,9% en 2019 (Figure1) selon les estimations de la Banque Afrique de Développement (BAD). Ces prévisions sont attendues grâce à une éventuelle reprise du Nigéria.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel 2016-2019

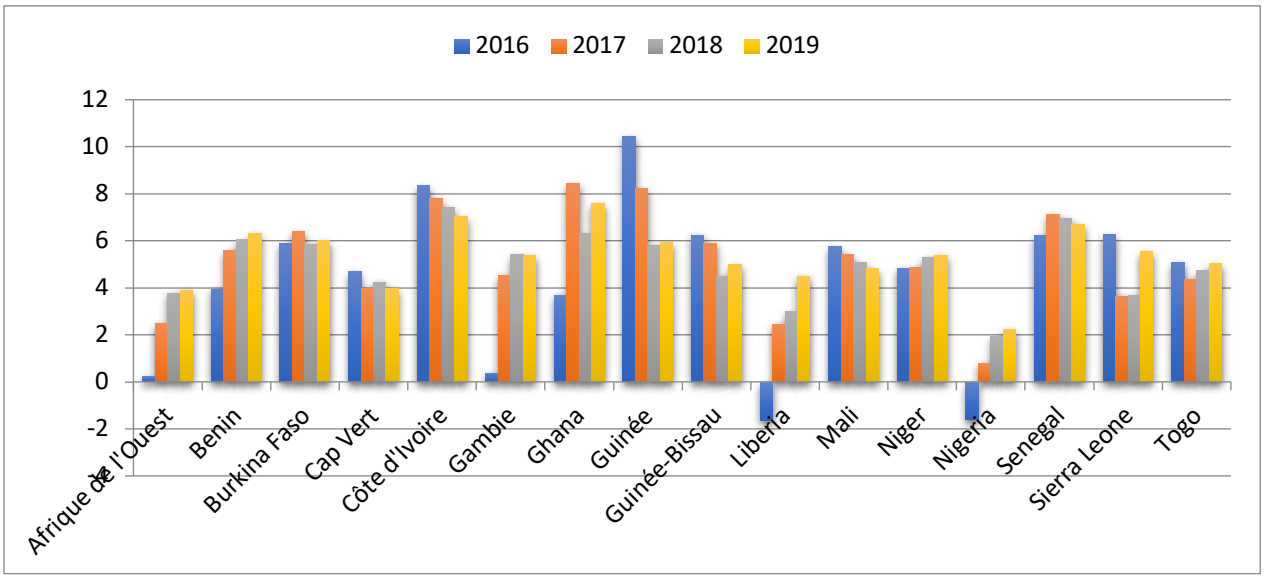

Source : Auteur à partir de la BAD(2018)

En outre, la Côte d'Ivoire et le Ghana, deux autres moteurs de l'économie ouest africaine, ont participé eux deux à environ 11% du PIB de la CEDEAO en 2017.

Les progrès de l'agriculture, la hausse des prix du pétrole et la production de pétrole au Nigéria et au Ghana sont favorables à des perspectives économiques positives dans la région. Les grandes économies des États de la CEDEAO sont vulnérables aux chocs externes en raison de leur forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières. Malgré ces bonnes performances économiques, les indicateurs de développement humain ne se sont pas améliorés : la pauvreté peine à se résorber. Et puis, les tranches de la population les plus nombreuses et les plus fragiles (les populations rurales, les jeunes et les femmes) demeurent toujours sous l'emprise du chômage croissant. Ainsi, les pays de l'Afrique comme ceux de la CEDEAO en particulier n'ont pas pu engendrer des emplois décents. Cela relève à la fois de l'offre et la demande. Au niveau de l'offre, la croissance démographique rapide liée à des taux de fécondité les plus forts au monde a occasionné une explosion de la population active. Quant à la demande, les secteurs agricole, pétrolier et minier, principaux pourvoyeurs de la croissance économique disposant respectivement d'une faible productivité et d'une forte intensité capitalistique utilisent peu de main-d'œuvre locale.

3 | Caractéristiques du marché du travail de la zone CEDEAO

Le marché du travail de la communauté ouest africaine s'est fortement développé depuis les années 1960-1970, les pays de l'Afrique de l'ouest ayant favorisé la promotion de leur système éducatif, après les indépendances, afin de faire participer les populations au développement économique. En Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays de la CEDEAO, tous les diplômés s'inséraient systématiquement à la fin de leurs études par l'intermédiaire d'une agence nationale de recrutement, comme l'Office de la main-d'œuvre en Côte d'Ivoire (Faure et Médard, 1982). On était à l'époque en situation d'équilibre de plein emploi.

Vu que la plupart des pays africains exportait leur produit vers les pays développés à économie de marché, le ralentissement des activités connu dans ces pays développés durant les années 1980 a entrainé une contraction de la demande de produits de base et la chute de leurs prix en termes réels. De plus, la région a connu au cours des années 1982-1984 une grande sécheresse qui a entrainé l'augmentation du déficit du secteur public. Il s'en est donc suivi une implémentation des plans d'ajustement structurel ayant occasionné une importante libéralisation des économies de la région. Les États ne peuvent plus absorber le nombre important de la main d'œuvre présente sur le marché du travail et laissent une place plus importante au secteur privé formel et au secteur informel. On quitte ainsi la situation de plein

emploi d'antan pour aboutir à une situation de sous-emploi avec la naissance d'un chômage s'accentuant de plus en plus.

3.1 | Chômage et inégalité de genre

Le chômage se définit généralement comme étant l'état d'inactivité d'une personne de plus de 15 ans souhaitant travailler. Dans un sens plus strict, le Bureau International du Travail (BIT), en application de la définition internationale adoptée en 1982, considère comme chômeur, toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément aux trois conditions suivantes : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé qui commence dans un délai de trois mois.

La figure 2 décrit pour l'ensemble des pays de la CEDEAO, le taux estimé du chômage en 2017 selon le genre et pour l'ensemble de la population. Nous obtenons des résultats assez disparates. La Gambie se dénote du lot avec un taux de chômage très élevé (environ 30%). D'autres pays enregistrent un taux de chômage assez élevé. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Mali et du Cap Vert qui ont quant à eux un taux de chômage avoisinant les 9-10%. Tandis que le Bénin, le Niger, la Sierra Leone et le Burkina Faso ont un taux inférieur à 3% et le reste des pays ont un taux de chômage proche de 5-6 %. Lorsqu'on introduit une différentiation par genre, on constate qu'à l'exception des pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Libéria, le Niger et la Sierra Léone, le taux de chômage des femmes est généralement supérieur à celui des hommes.

Figure 2 : **Taux de chômage global pour l'année 2017 (% de la population active 15 et plus)**

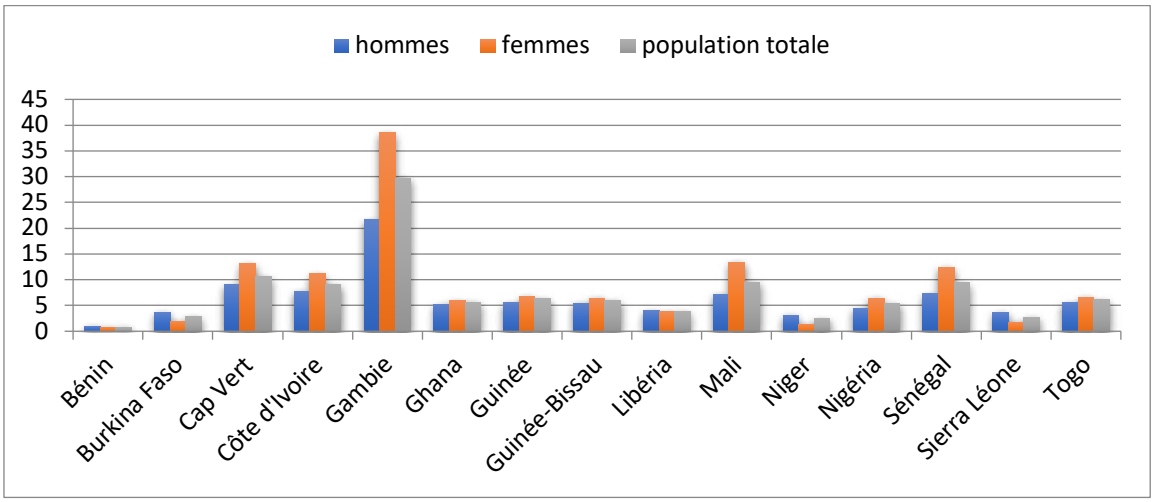

Source : Auteur à partir des données d'ILOSTAT(2017)

Les pays de la CEDEAO ont tous connu la même évolution démographique à savoir une baisse du taux de mortalité suivi d'une augmentation du taux de fécondité. Cette région dispose donc de la plus jeune population mondiale (environ les deux tiers de sa population totale sont âgés de moins de 25 ans). Bien souvent, l'absence d'expérience professionnelle est désignée comme l'une des principales causes du chômage des jeunes (Béduwé et Giret, 2001 ; 2004). La Figure 3 s'intéresse au taux de chômage (modélisation du BIT) des jeunes âgés de 15 à 24 ans pour l'année 2017. La Gambie se fait encore remarquer avec un taux de chômage global de près de 44% allant jusqu'à 50% pour les jeunes filles contre 38% pour les jeunes hommes. Ce fort taux de chômage chez les jeunes gambiens peut s'expliquer par de nombreux facteurs, parmi lesquels on note l'inadéquation des compétences, la médiocrité du système éducatif et le manque de corrélation avec les exigences du marché du travail, le fort taux d'abandon des études (notamment dans les régions rurales), l'immigration et le manque de promotion de l'entreprenariat (Perspectives économiques en Afrique, 2012).

Figure 3 : Taux de chômage pour l'année 2017 (% de la population active de 15 à 24 ans)

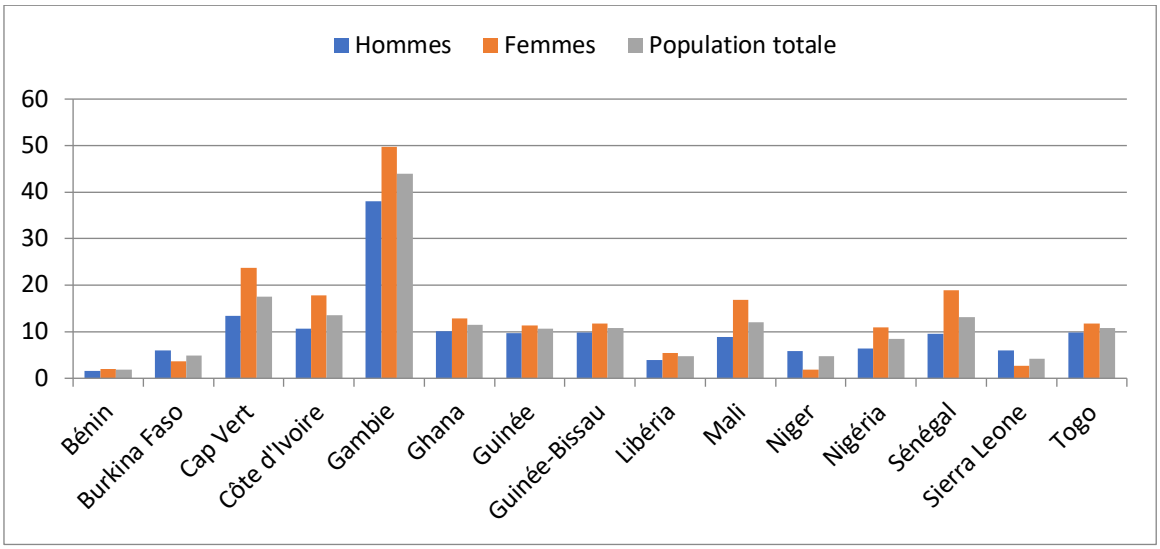

Source : Auteur à partir des données d'ILOSTAT (2018)

Le Cap Vert quant à lui passe à un taux de chômage de 17,50% lorsqu'il s'agit des 15-24 ans. Les jeunesses ivoiriennes, sénégalaises, maliennes, ghanéennes, guinéennes, bissau-guinéennes et togolaises enregistrent un taux de chômage intermédiaire compris entre 8 et 15% pendant que le Bénin a un taux de chômage très faible (inférieur à 2%). Aussi, les autres pays ont un taux de chômage assez faible fluctuant autour de 4%.

Par sexe, à l'instar du Burkina, du Niger et de la Sierra Leone, les jeunes filles sont plus exposées au chômage que les garçons. En Gambie, près de 50% des femmes de 15 à 24 ans sont en chômage contre 38,1% pour les hommes de la même tranche d'âge. Ces taux de

chômage élevés des jeunes reflètent la forte croissance démographique dans la zone CEDEAO. Le Niger enregistre la plus forte croissance démographique au monde avec plus de 7 enfants par femme en moyenne (figure 4).

Figure 4 : Taux de fécondité des femmes dans la CEDEAO

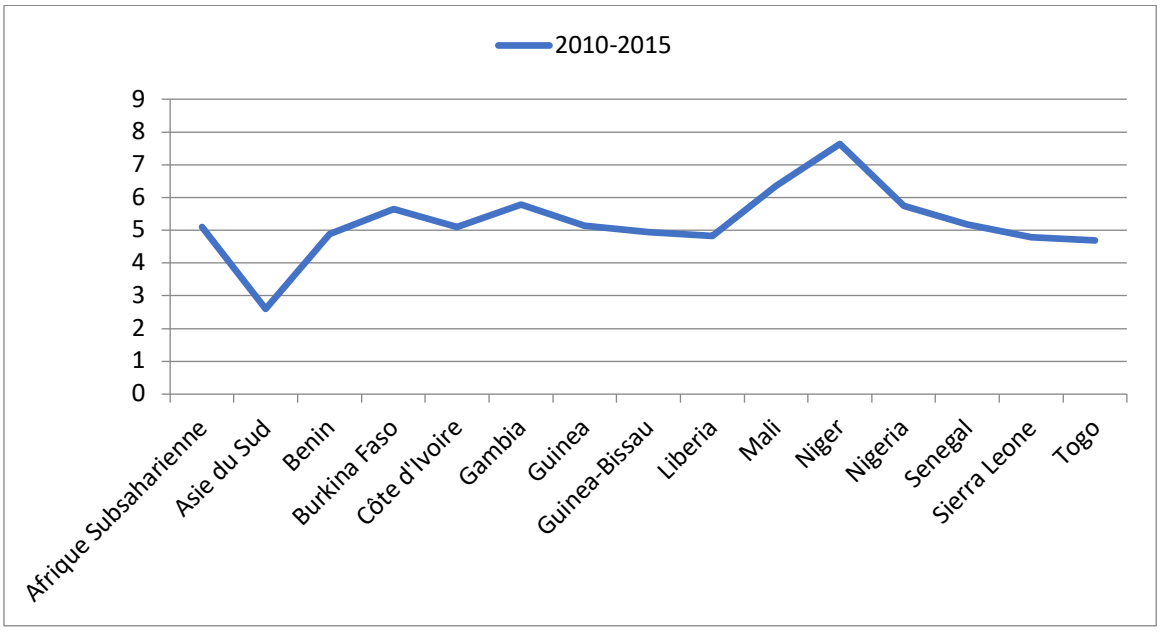

Source : Auteur à partir d'UNDESA (2015)

En plus d'une croissance démographique intense, les pays de la CEDEAO connaissent un fort taux d'urbanisation qui avoisine 45 % selon ILOSTAT (2018). Ainsi, le chômage dans la communauté ouest africaine est fortement urbain selon les données du tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans selon le sexe et la zone en %

	2011-2013			2014-2016		
Pays	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Zone	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbain	Rurale	Urbain	Rurale	urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	8,2	10,5	4,2	9,7	13	11,2
Côte d'Ivoire	3,3	15	3,9	16,5	2,7	13,8	1,5	6,5	1,2	5	1,8	7,8
Gambie	10,6	15,8	7,2	11	13,7	21,7	-	-	-	-	-	-
Ghana	1,8	8,7	1,8	8,1	1,9	9,2	9,7	20,9	8,1	23,8	11,2	18,1

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

Cette situation paraît en phase avec la théorie du développement développé par Harris et Todaro (1970)[1].

Dans ce même sillage, en considérant la distribution par sexe en zone urbaine, le tableau 1 montre que les disparités entre hommes et femmes au niveau du chômage diffèrent d'un pays à un autre ou d'une période à une autre. En Côte d'Ivoire, entre 2011 et 2013, le taux de chômage des hommes en milieu urbain (16,5%) était plus élevé que celui des femmes (13,8%), tandis que sur la période 2014-2016, les femmes (7,8%) sont plus touchées que les hommes (5%) par le manque d'emploi. Cette situation est similaire au Ghana bien que pour ce pays, c'est entre 2011 et 2013 que le taux de chômage des femmes a été supérieur à celui des hommes. En Gambie, l'écart entre les femmes et les hommes pour cet indicateur entre 2011 et 2013 est de 10 point de pourcentage.

Cependant, il est important de souligner que les taux de chômage des jeunes présentés ci-dessus ne tiennent pas compte de la proportion des jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni étudiants, ni en emploi et ni en formation (NEET).

Tableau 2 : Proportion des Jeunes de 15 à 24 ans ni étudiants, ni employés et ni en formation

	2011-2012			2013-2016		
Pays	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Bénin	20	15	25,7	-	-	-

[1] Cette théorie montre que dans le processus de développement d'un pays, le surplus de la main d'œuvre rurale migre vers les villes pour alimenter la main d'œuvre industrielle. Le contraire est un paradoxe.

Côte d'Ivoire	12,7	11,8	13,5	36	23,7	46,5
Ghana	11,1	8,7	13,3	25,5	18,5	31,2
Gambie	34	23,8	42,6	-	-	-
Sénégal	-	-	-	36,2	28,7	42,8
Niger	20,0	6,6	31,4	-	-	-
Togo	9,4	6,1	12,6	9,9	6,0	14,2

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT (2018)

Dans cette catégorie, la situation dans jeunes filles est plus défavorable que celle des jeunes hommes pour tous les pays considérés. Au Benin, entre 2011 et 2012, l'écart entre les hommes et les femmes en matière de jeunes NEET est de 10,1 points de pourcentage entre 2011 et 2012. Pour cette même période, cet écart avoisine les 20 points de pourcentage en Gambie. En Côte d'Ivoire, la proportion des femmes représente environ deux fois celui des hommes. En effet, 46,5% des femmes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni étudiantes et ni en formation contre 23,7% des hommes entre 2013 et 2016. Inversement, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à emploi voire dans la participation à la population active.

3.2 | Participation à la population active et inégalité de genre

Les disparités entre les hommes et les femmes existent également au niveau de l'emploi dans la zone CEDEAO. En effet, les femmes sont moins susceptibles d'accéder à un emploi par rapport aux hommes. Ainsi, le taux d'emploi ou le ratio emploi-population en âge de travailler représente la proportion de la population en âge de travailler qui est dans l'emploi.

Figure 5 : Ratio emploi-population en âge de travailler par sexe pour l'année (2017)

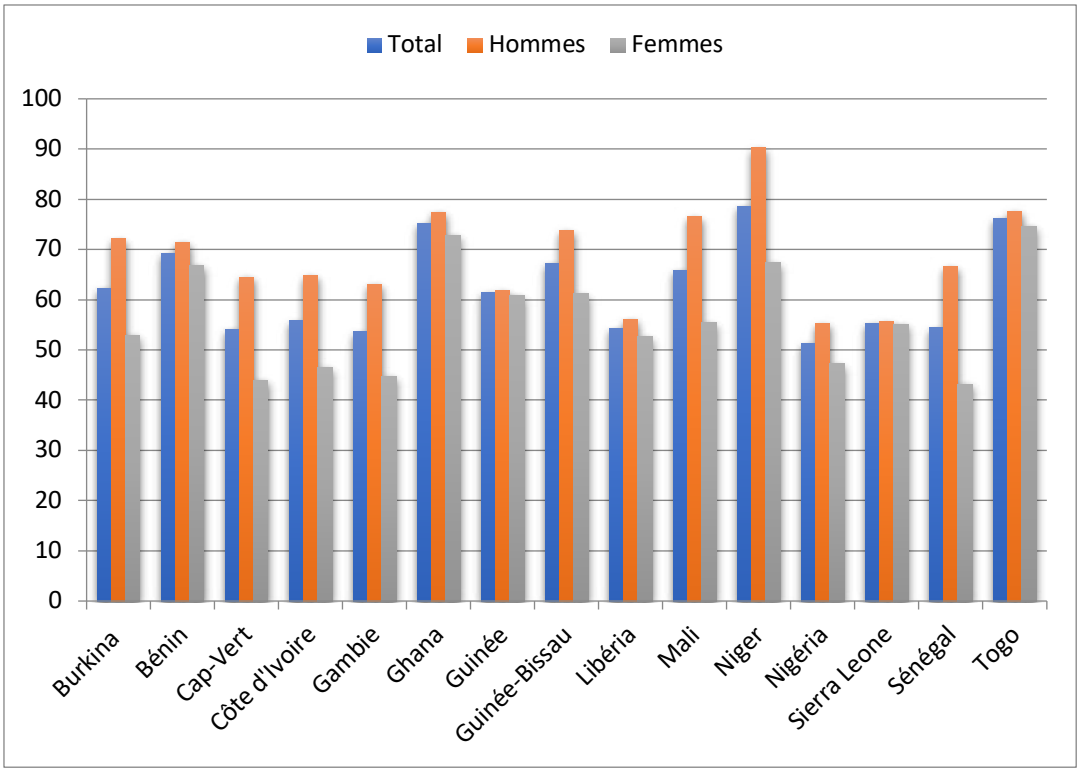

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

La figure 5 montre que le taux d'emploi global dans la zone CEDEAO s'élève à 62,3% en moyenne pour l'ensemble des pays. Le Niger est le pays qui enregistre le plus fort taux d'emploi, avec 78,62%. Par contre, le Nigéria avec 51,26%, a le ratio emploi-population le plus faible de la zone.

Par ailleurs, les données par sexe montrent que quel que soit le pays, le taux d'emploi des hommes est supérieur à celui des femmes. La proportion des hommes en emploi est comprise entre 55,23% (Nigéria) et 90% (Niger) contre 43,24% (Sénégal) et 74,64% (Togo) pour les femmes. L'écart entre les sexes en matière de taux d'emploi varie d'un pays à un autre. Cet écart est plus grand pour le Cap vert. En effet, les Capverdiens ont 20,53 fois plus de chances que les Capverdiennes à accéder à un emploi. Par contre, la Sierra Leone affiche l'écart de taux d'emploi le plus faible entre les hommes et les femmes.

Bien que le taux d'emploi des femmes soit inférieur à celui des hommes dans la zone CEDEAO, il faut noter qu'il demeure parmi les taux d'emploi les plus élevés au monde (tableau 3).

Tableau 3 : Taux d'emploi des femmes par région

Région	Année	Taux d'emploi
Monde	2017	45,8
Afrique	2017	50,4
Afrique du Nord	2017	17,3
Afrique subsaharienne	2017	59,3

Afrique centrale	2017	66,3
Afrique australe	2017	34,9
Afrique occidentale	2017	52,7
Asie du Sud-Est et le Pacifique	2017	55,1

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT (2018)

Mais, ce taux d'emploi est fortement hétérogène lorsque l'on analyse la qualité d'emploi. En effet, les femmes occupent des emplois précaires et vulnérables (tableau 4).

Tableau 4 : Évolution du taux d'emploi vulnérable des femmes en %

Pays	2000	2005	2010	2015	2016	2017
Bénin	96	96	95	94	94	94
Burkina Faso	92	92	91	91	90	90
Cap-Vert	46	43	41	40	40	40
Côte d'Ivoire	90	91	91	86	86	85
Gambie	84	84	87	82	81	81
Ghana	87	88	84	77	76	76
Guinée	96	96	96	96	96	96
Guinée Bissau	73	75	76	74	76	76
Libéria	89	90	89	89	89	89
Mali	94	93	95	95	94	94
Niger	92	92	92	91	91	91
Nigéria	86	88	87	87	87	87
Sénégal	50	48	47	46	46	46
Sierra Leone	96	93	93	90	93	93
Togo	88	89	86	88	89	89
CEDEAO	84	84	83	81	82	82

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT (2018)

A l'instar du Cap-Vert et du Sénégal, dans la majorité des pays de la zone CEDEAO, les femmes représentent plus de 70% de la population dans l'emploi vulnérable. Dans certains pays comme le Bénin, le Burkina Faso, Guinée, le Niger, le Mali et la Sierra Leone, le taux d'emploi précaire des femmes dépassent 90% entre 2000 et 2017. Il faut noter que les emplois vulnérables englobent les travailleurs familiaux et travailleurs indépendants. Par ailleurs, les travailleurs indépendants sont généralement des personnes qui n'ont pas été prises en compte par le marché du travail formel. Face à ce déficit abyssal d'offre d'emploi décent, pour leur subsistance, nombreuses sont celles qui s'adonnent à des activités à leur propre compte ou à l'auto-emploi. On débouche ainsi à un fort taux d'entreprenariat dans l'ensemble des pays de la zone CEDEAO (figure 6). Toutefois, le terme « entreprenariat » utilisé dans cette étude ramène à l'auto-emploi et les activités de subsistance.

Figure 6: Taux d'entreprenariat pour l'année 2017 en pourcentage des emplois totaux

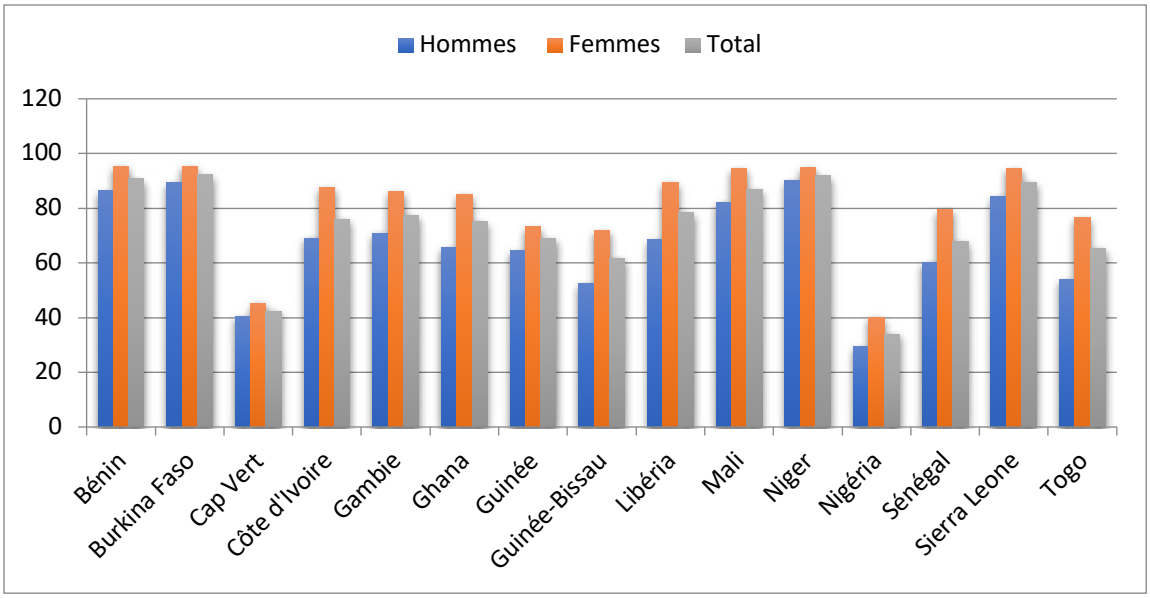

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT (2018)

L'entreprenariat représente en moyenne près de 73 % des emplois totaux pour l'ensemble des États membres de la CEDEAO avec une valeur minimale de 34% des emplois totaux au Nigéria et un maximum de 92,2% au Burkina. En effet, le taux d'entreprenariat féminin varie entre 40,3 % au Nigéria et 95,3 % au Burkina Faso contre respectivement 29,6 % et 89,5 % pour les hommes ; De façon unanime, les femmes entreprennent plus que les hommes dans cette région ; bien souvent dans le secteur informel qui représente entre 25 % et 65 %[2] du PIB et entre 30 % et 90 % de l'emploi non agricole des pays d'Afrique Subsaharienne. « Du côté positif, l'activité informelle fait office de filet de sécurité, car elle fournit du travail et des revenus à une population en âge de travailler nombreuse et croissante, qui serait sinon privée d'emplois, car le secteur formel n'en offre pas suffisamment. Par contre, la productivité est en général bien plus faible dans le secteur informel que dans le secteur formel : la productivité des entreprises informelles ne s'élève qu'à un cinquième ou un quart de celle des entreprises formelles. Les autorités doivent donc adopter une stratégie équilibrée afin de formaliser le secteur informel en s'attachant à en accroître la productivité, tout en promouvant l'expansion des entreprises formelles…. » (Allard, 2018).

La vulnérabilité des emplois occupés par les femmes révèle la forte présence de ces dernières dans des activités à faible productivité qui pour la plupart sont le prolongement des activités domestiques.

3.2.1 | Emploi informel et inégalité de genre

[2] FMI, Perspectives économiques régionales – Allard, 2018.

Le secteur informel[3] représente une part importante de l'économie, et certainement du marché du travail, dans de nombreux; il joue un rôle majeur dans la création d'emplois, la production et la génération de revenus. Dans les pays où les taux de croissance de la population et de l'urbanisation sont élevés, le secteur informel tend à absorber la plus grande partie de la croissance de la main-d'œuvre dans les zones urbaines. L'emploi informel offre une stratégie de survie indispensable dans les pays comme ceux de la zone CEDEAO où il n'existe pas de filet de sécurité, comme l'assurance chômage (Allard, 2018)[4].

Tableau 5 : Proportion des femmes dans l'emploi informel non agricole en %

Emploi Informel				
Pays	Type d'emploi	Année	Hommes	Femmes
Libéria	Non agricole	2010	68,8	86,3
Libéria	Total	2010	81,6	91,8
Mali	Non agricole	2004	74,3	89,2

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

Selon le Rapport de l'Organisation Internationale du Travail sur *les femmes au travail, tendances 2016*, l'emploi informel représente plus de la moitié de l'emploi non agricole dans les pays en développement. En particulier, les femmes sont fréquentes que les hommes dans l'emploi informel. Selon les chiffres du tableau 10, les femmes représentent 91,8% de l'emploi informel total au Libéria contre 81,6% chez les hommes en 2010. Par ailleurs, dans la plupart des pays de la communauté ouest africaine comme le Libéria et le Mali, les femmes sont également surreprésentées dans l'activité informelle non agricole. Elles représentent respectivement 86,3% et 89,2% de l'emploi informel non agricole, contre 68,8% et 74,3% chez les hommes.

Par ailleurs, les employés dans ce secteur sont pour la plupart en situation de sous-emploi. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le sous-emploi ou la sous-utilisation de la main-d'œuvre fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qui se traduit par un besoin non satisfait d'emploi dans la population active. C'est un autre indicateur de la piètre qualité de la majorité des emplois africains. Il s'illustre d'abord par des heures de travail inadéquates. Les heures travaillées sont en deçà de la norme que le travailleur envisagerait atteindre (sous-emploi visible). Ensuite, par une productivité inadéquate du travail, c'est à dire que le travail effectué n'est pas conforme aux qualifications

[3] Secteur informel : Groupe d'unités de production (entreprises sans personnalité morale détenues par des ménages) incluant les « entreprises informelles de personnes à leur compte » et les « entreprises d'employeurs informels » (Selon la 15e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail)

[4] FMI, Perspectives économiques régionales

de l'employé ou n'offre pas la rémunération espérée par ce dernier (sous-emploi invisible). Toutefois, ces types de sous-emploi ne sont pas indépendants l'uns à l'autre : un actif peut être sous-employé en matières de d'heures de travail, de qualifications et de revenu.

Tableau 6 : Répartition de la population active en situation de sous-emploi en %

Pays	Années	Total	Hommes	Femmes
Côte d'Ivoire	2016	25,0	18,9	32,7
Gambie	2012	30,7	22,9	38,8
Ghana	2015	18,7	17,5	19,8
Libéria	2010	7,2	6,5	7,9

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

Dans la CEDEAO, le sous-emploi invisible est plus récurrent que le sous-emploi visible (Mbaye et Gueye, 2018). Le sous-emploi représente 30,7% de la population active Gambienne en 2016. Les données ventilées par sexe montrent que dans cette catégorie, les femmes sont sous-employées que les hommes. Selon les données du tableau 6, en Côte d'Ivoire, 32,7% de la main-d'œuvre féminine sont en situation de sous-emploi, contre 18,9% en 2016. Cet écart entre les hommes et les femmes en matière de sous-emploi est plus fort pour la Gambie. Il se situe à 15,9 points de pourcentage en 2012. Néanmoins, cet écart est beaucoup est faible pour le Ghana et le Libéria où l'écart entre les hommes et les femmes en terme de sous-utilisation de la main d'œuvre est respectivement de 2,3 point et 1,4 point de pourcentage. Le sous-emploi révèle la précarité et des emplois féminins.

3.2.2 | Répartition de l'emploi des femmes par secteur en %

L'analyse de l'emploi par secteur montre la prépondérance des femmes dans le secteur agricole et des services. Au Benin, l'emploi des femmes dans ces deux secteurs représente respectivement 39,8% et 50,4% contre seulement 9,8% pour le secteur industriel. Par ailleurs, l'agriculture est beaucoup plus importante dans la plupart des pays, comme le Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée, Niger et Sierra Leone, le taux d'emploi des femmes dans l'agriculture atteint jusqu'à 90,6%. Par contre, le taux d'emploi des femmes dans le secteur industriel, n'atteint pas les 20% dans la majorité des pays.

Figure 7 : Répartition des femmes dans l'emploi par secteur en % de 2000-2017

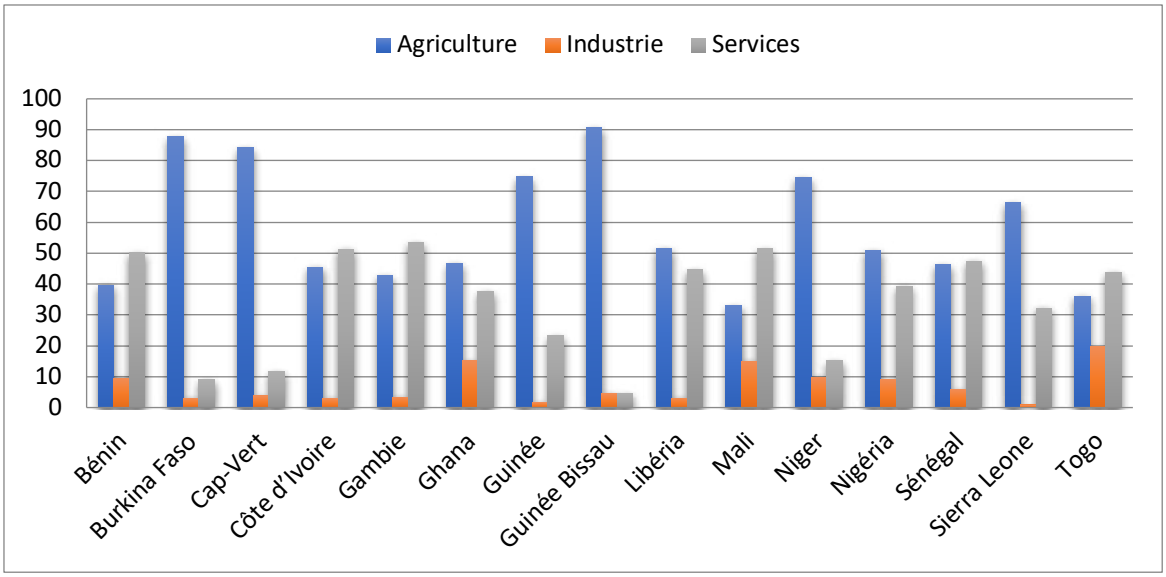

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

Malgré la forte représentativité des femmes dans le secteur agricole, elles n'ont pas accès ou ont un accès limité aux ressources et services productifs (notamment la terre, le bétail, les services de vulgarisation, les services financiers, le capital humain et les nouvelles technologies) nécessaires aux exploitants agricoles. Ainsi, dans le cas des pays de zone CEDEAO, les femmes sont moins nanties que les hommes en termes de propriété foncière. Les terres sont généralement gérées suivant le droit coutumier, qui peine à reconnaitre les droits des femmes sur le foncier. Au Mali, en Guinée et en Gambie, les femmes détiennent moins de 10% des exploitations agricoles contre plus de 90% pour les hommes respectivement. En revanche, le Cap Vert, où l'économie est basée sur les services, fait exception : les femmes y détiennent plus de la moitié des exploitations agricoles (Figure 8).

Figure 8 : Part des exploitations agricoles détenue par les femmes et les hommes en %

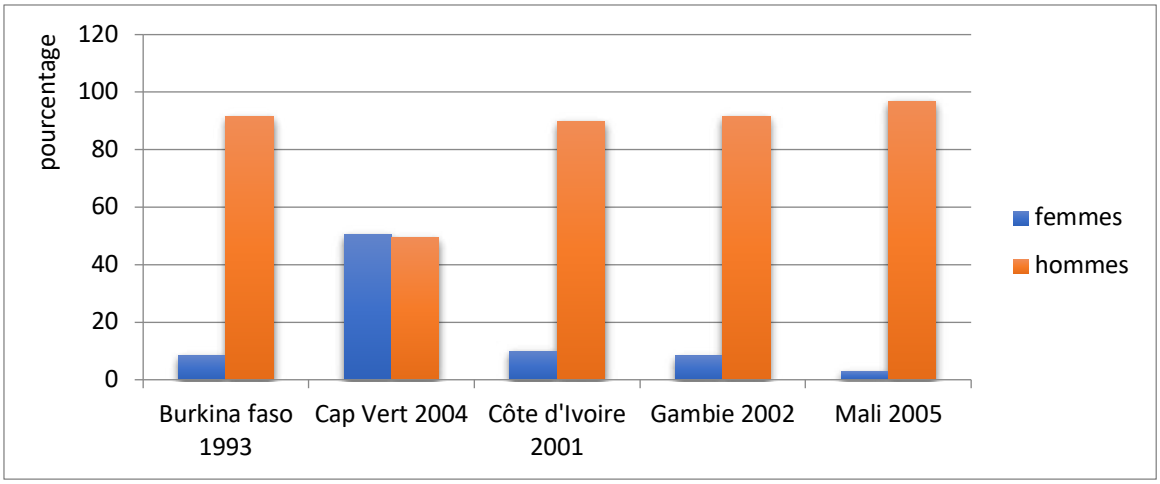

Source : Auteur à partir des données du FAO(2018)

3.2.3 | Répartition de la population active dans l'emploi salarié en %

L'analyse de la répartition des salariés par sexe montre qu'il existe une forte disparité entre les hommes et les femmes en matière de travail rémunéré. Dans tous les pays considérés, les femmes sont moins salariées que les hommes. Bien que le salariat des femmes ait connu une légère hausse entre de 2000 à 2017 (tableau 5), il est demeure inférieur à celui des hommes avec des écarts considérables. Au Benin par exemple, les travailleuses salariées représentent trois fois moins la proportion des hommes en emploi rémunéré.

Tableau 7 : Évolution de l'emploi salarié par sexe en %

	2000		2010		2017	
Pays	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bénin	12	4	13	4	16	5
Burkina Faso	11	8	13	8	14	9
Cap-Vert	53	53	58	59	61	59
Côte d'Ivoire	27	9	26	8	32	13
Gambie	30	15	30	12	34	18
Ghana	21	8	27	12	36	17
Guinée	12	3	12	2	14	3
Guinée Bissau	40	26	40	24	42	24
Libéria	27	10	28	9	30	9
Mali	14	5	12	5	15	6
Niger	10	8	10	8	12	9
Nigéria	19	13	22	13	24	12
Sénégal	49	49	52	52	54	53
Sierra Leone	11	4	14	4	15	5
Togo	24	11	26	13	26	11

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT (2018)

Cette situation est due à la sur-représentativité des femmes dans des activités non rémunérées. Elles accomplissent des tâches ménagères qui ne sont pas prises en compte par la comptabilité nationale comme activités marchandes. Ainsi, malgré que la collecte de l'eau et du bois de chauffage soit traitée comme une activité de cueillette incluse dans le calcul du PIB, nombreuses sont les études qui la considèrent comme une activité non marchande dans la pratique (Mbaye et Gueye, 2018). A cela s'ajoute la prestation de soins aux enfants et personnes âgées ; et la préparation des repas auxquelles la femme affecte plus de temps. Par exemple, au Mali, les femmes de 15-49 ans allouent près de cinq heures de temps par jour aux tâches domestiques, contre seulement 0,5 heures pour les hommes[5]. De même, selon la figure 10, les femmes consacrent environ quatre fois plus de temps que les hommes à la collecte de l'eau au Bénin. Quant à la recherche de bois de chauffe, elles passent environ de deux fois plus de temps que les hommes au Ghana (figure 9). Contrairement au Ghana, les hommes consacrent plus de temps que les femmes au ramassage du bois de chauffe au Benin.

Figure 9 : Temps consacré à la collecte de l'eau par les femmes et les hommes (en minutes)

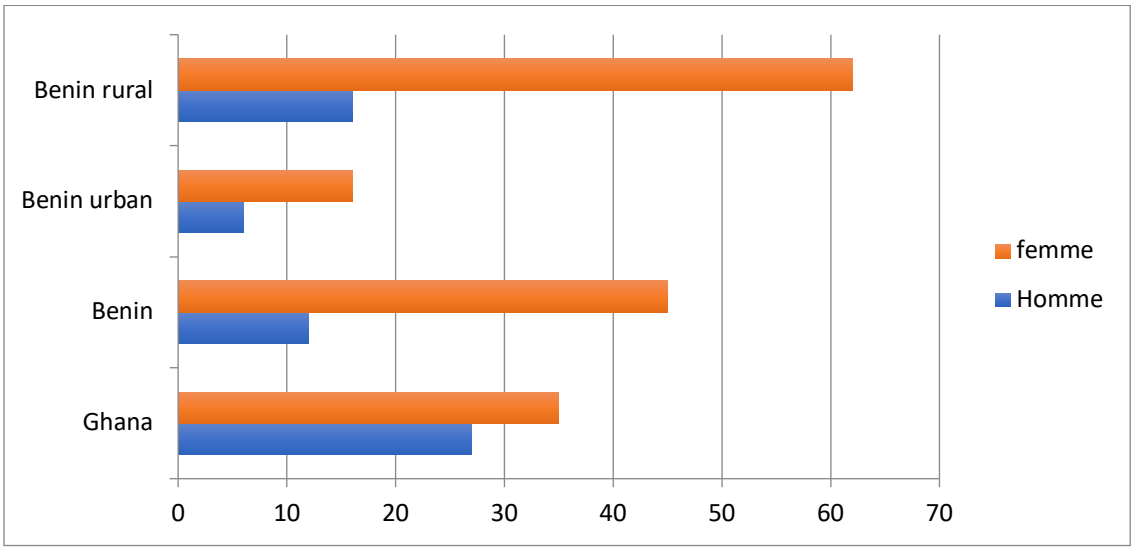

Source : BAD (2018)

Figure 10 : Temps consacré au ramassage du bois de chauffe par les femmes et les hommes (en minutes)

[5] Rapport sur les inégalités de genre, croissance économique et lutte contre la pauvreté au Mali, ASDI, 2010

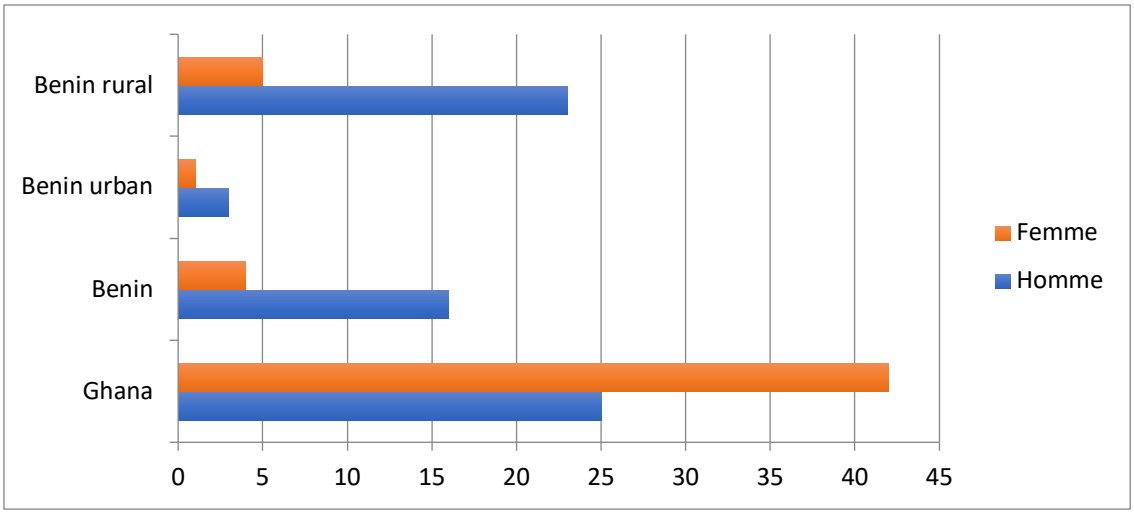

Source : BAD (2018)

3.2.4 | Répartition inégale de l'emploi du temps par catégories d'activités

En considérant le schéma d'emploi du temps d'une journée moyenne de vingt-quatre (24) heures (figures 11 et 12), avec une allocation du temps par types d'activités, on observe une forte inégalité entre les femmes et les hommes en matière de travail non marchand, avec un maximum de travail non marchand au Bénin et au Ghana et un minimum au Mali. Avec également un maximum dans les zones rurales béninoises et un minimum pour les hommes au Mali. Les soins personnels et l'entretien détiennent environ la moitié de la journée, d'un mode de 52 % au Bénin et à un minimum de 47 % au Mali pour les femmes et d'un plancher de 48 % au Mali à un plafond de 52 % au Bénin pour les hommes. Les hommes prennent plus plaisir à la vie sociale et aux loisirs que les femmes, avec un maximum de 18% au Ghana et d'un minimum de 14% au Mali, tandis qu'il varie de 10 % au Bénin à 15 % au Ghana pour les femmes. En milieu rural, les hommes disposent de plus de temps que les femmes à consacrer à la vie sociale et aux loisirs. En outre, les hommes passent plus de temps que les femmes en apprentissage. Au Benin, 3 % du temps des femmes est consacré à l'apprentissage contre 7 % pour les hommes. De même, au Ghana cette proportion est de 5 % pour les femmes contre 8% pour les hommes. Il faut souligner que l'apprentissage consiste à l'éducation et la formation à un métier.

Figure 11 : Répartition du temps passé par les femmes dans diverses activités au cours d'une journée moyenne de 24 heures

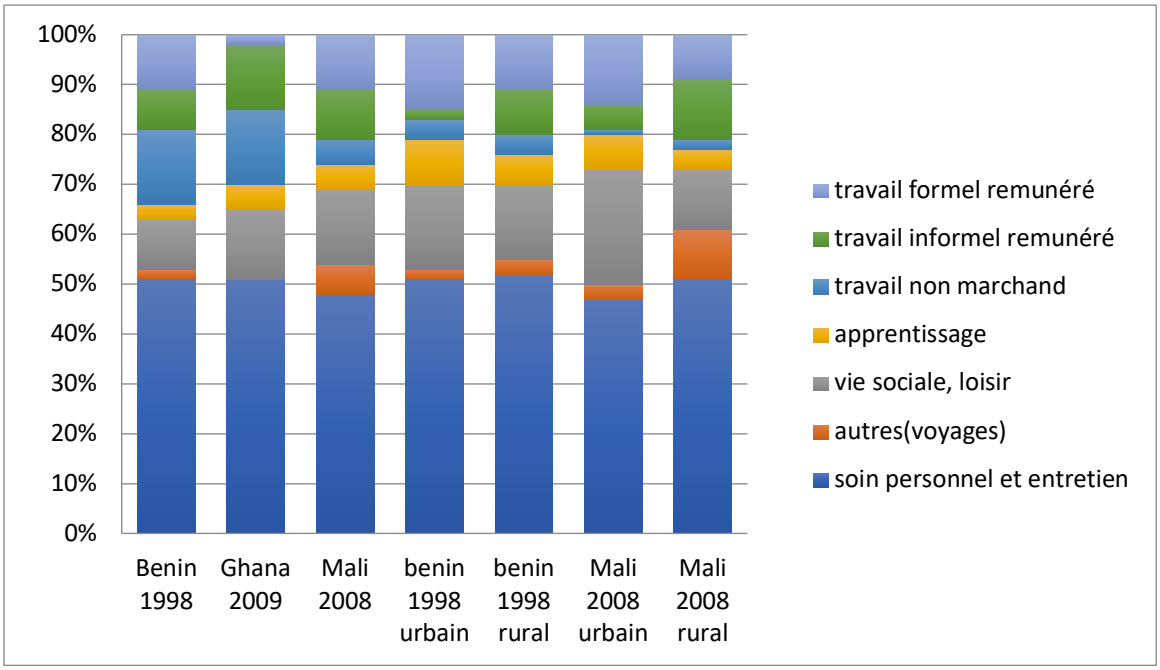

Source : Charmes (2015)

Cette situation peut être également imputable à la forte persistance des normes culturelles issue de la division du travail. Dans toutes les sociétés africaines, la responsabilité des soins aux enfants, aux personnes âgées et les travaux domestiques incombe principalement aux femmes et aux filles (Jayachandran, 2015).

Figure 12 : Répartition du temps passé par les hommes dans diverses activités au cours d'une journée moyenne de 24 heures

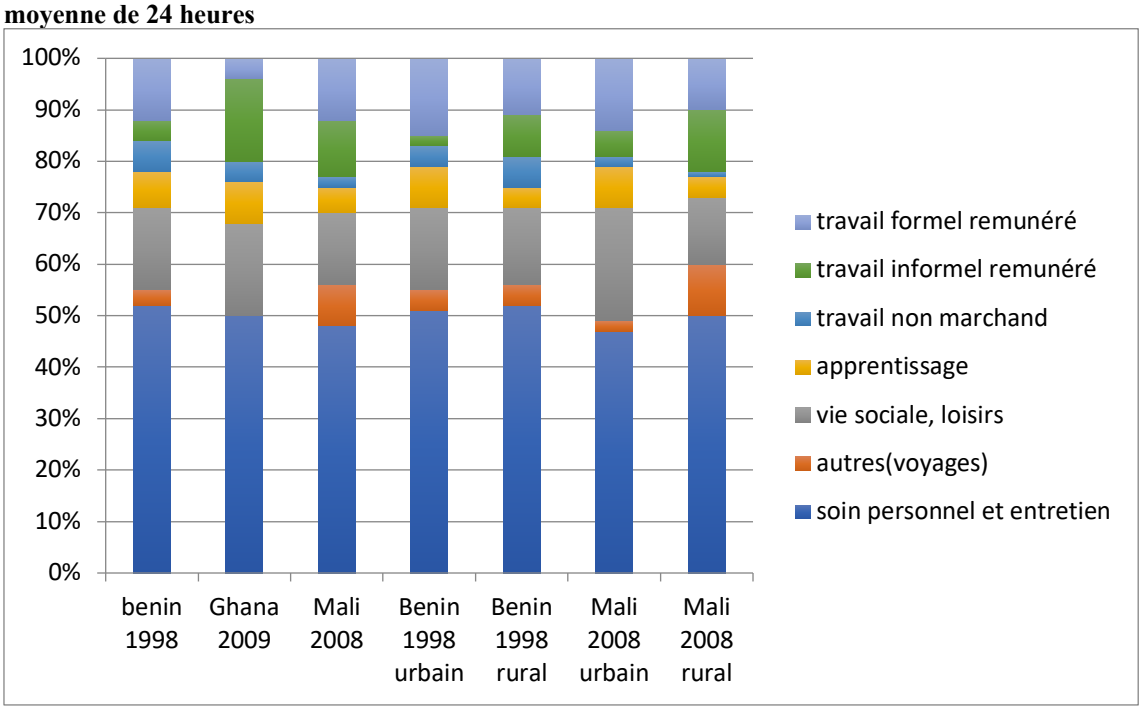

Source : Charmes (2015)

3.2.5 | Répartition de l'emploi par niveau d'éducation par sexe

L'analyse de l'emploi par éducation est captée par la répartition de la population active en emploi selon le niveau d'instruction atteint par les hommes et femmes. Dans la zone CEDEAO, la configuration de l'emploi par éducation et le sexe montre que la proportion de la population active en emploi décroit avec le niveau d'instruction en général. Le tableau ci-dessous montre que la population active en emploi est concentrée dans des emplois dont le niveau d'instruction est inférieur au niveau de base (non scolarisé).

Tableau 8 : Répartition de l'emploi par niveau d'éducation par sexe en %

Niveau d'instruction		Inférieur au niveau de base		Base		Intermédiaire		Avancé	
Pays	**Année**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**
Burkina Faso	2014	71,9	82,5	23,1	15,1	2,8	1,4	2,1	0,8
Côte d'Ivoire	2016	59,6	77,7	26,3	16,6	6,2	2,8	4,5	1,8
Gambie	2012	59,9	72,6	23,4	18,4	14,5	7,8	1,1	0,2
Ghana	2015	37,9	53,6	32,4	28,4	17,8	12,3	11,9	5,8
Mali	2015	81,3	91,5	11,5	5,6	4,3	2,1	2,3	0,6
Nigéria	2016	52,8	66,4	5,0	4,5	26,1	18,3	15,2	10,2
Sénégal	2015	59,1	65,5	28,3	26,3	7,0	4,3	5,6	3,9
Togo	2015	20,9	44,0	8,7	14,4	37,4	30,7	21,1	6,2

Source : **Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)**

Le niveau d'instruction de base comprend l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En particulier, la situation de la femme est moins favorable que celle des hommes. En 2014, au Burkina Faso, la proportion des femmes en emploi sans niveau scolaire est de 82,5%, contre 71,9% des hommes. Cet écart est plus grand pour certains pays comme la Côte d'Ivoire en 2016 et le Togo en 2015 où l'écart avoisine et dépasse les 20 points de pourcentage. On enregistre respectivement 77,7% et 44% des femmes contre 59,6% et 20,9% des hommes ayant un niveau d'instruction inférieur aux niveaux d'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Cette prépondérance de femmes dans l'emploi à niveau d'éducation inférieur au niveau de base justifie la forte vulnérabilité des emplois occupés par les femmes, analysée plus haut.

Toutefois, cette tendance change pour les femmes à mesure que le niveau d'éducation augmente. Contrairement au niveau d'instruction inférieur au niveau de base, la proportion

des femmes en emploi ayant une éducation de base, intermédiaire[6] ou avancée[7] est inférieure à celle des hommes pour tous les pays considérés. En Côte d'Ivoire, les femmes de niveau d'éducation de base représentent 16,6% de l'emploi, contre 26,3% des hommes. Au niveau intermédiaire, la part des femmes est de 2,8% de femmes, contre 6,2% des hommes. Pour le niveau avancé, les femmes représentent 1,8% de l'emploi contre 4,5% pour les hommes. Au Togo, les hommes dominent largement les femmes en matière d'emploi par éducation au niveau avancé avec 21,1% contre 6,2% en 2015. L'emploi par éducation révèle les femmes fréquentent moins l'école que les hommes (Figure 13).

Figure 13 : Nombre moyen d'années de scolarisation en 2015 (en pourcentage)

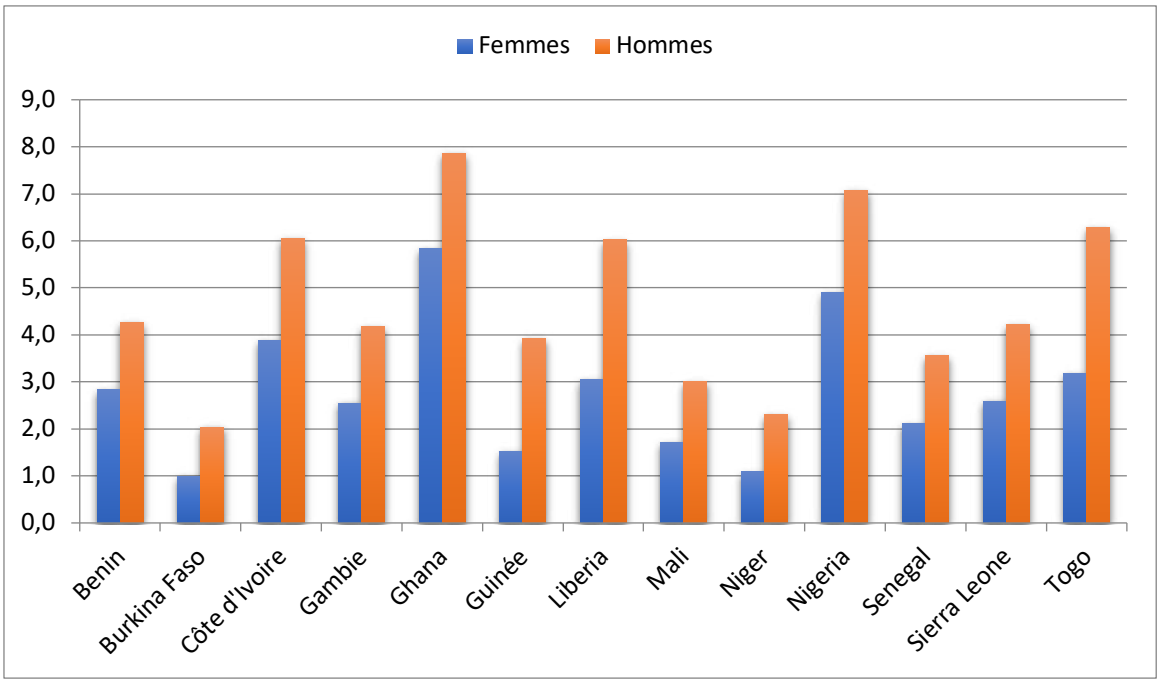

Source : Auteur à partir de Barro et Lee (2016)

3.2.6 | Ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes en 2018

Les figures 14 et 15 permettent d'analyser la situation de la population en emploi à travailler dans les différentes catégories socio-professionnelles. Les données ventilées de la distribution de l'emploi par occupation en fonction du genre permettent également d'examiner la ségrégation dans l'emploi entre les hommes et les femmes. Le niveau de compétence renvoie à la catégorie professionnelle. Ainsi, selon la classification internationale type des professions

[6] Selon la Classification internationale de type de l'éducation (CITE), le niveau intermédiaire comprend le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement postsecondaire non-supérieur
[7] Selon la CITE, le niveau avancé comprend l'enseignement supérieur de cycle court, niveau licence, niveau master et le niveau doctoral

(CITP), les postes de directeurs, cadres de direction, gérants, les professions intellectuelles et scientifiques font partie des catégories d'emploi de haut niveau. La catégorie de compétence moyen comprend les employés de type administratif, personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ; agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture ; les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ; les conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage. Quant au niveau de compétence 1, regroupe les professions élémentaires.

Figure 14 : Répartition de l'emploi des femmes par profession en %

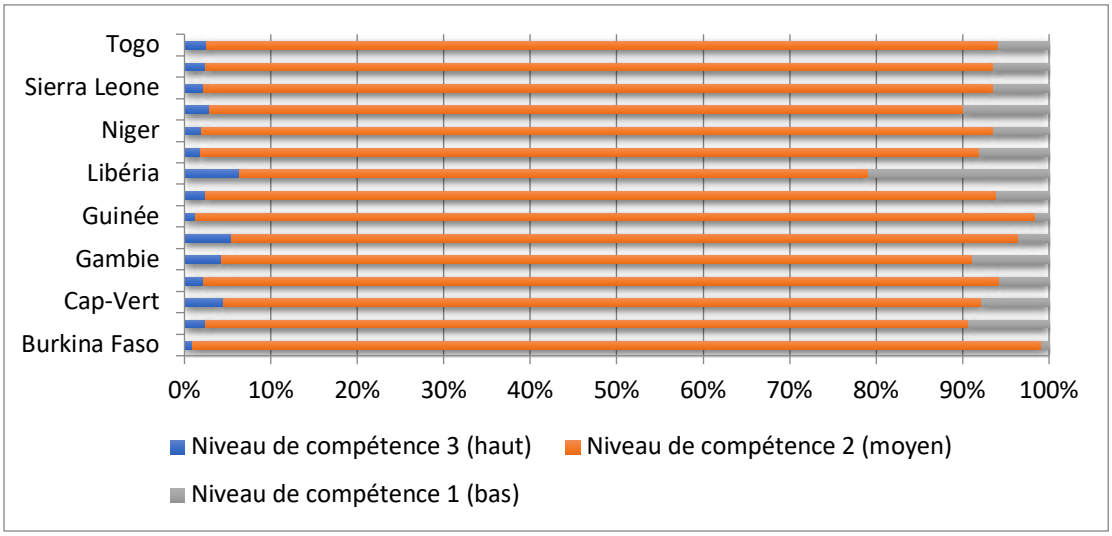

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

En effet, les figures ci-dessous montrent que les femmes sont moins fréquentes que les hommes à occuper des professions de haut niveau de compétence. La proportion de femmes occupant les postes de directeurs, cadres et gérants ; professions intellectuelles et scientifiques varie de 0,9 % au Burkina Faso à 6,4 % au Libéria contre 0,9 % en Guinée à 12,4 % au Ghana. Cependant, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les professions de niveau de compétence moyen. Une proportion de femmes allant de 72,7 % au Libéria à 98,2 % au Burkina Faso contre 70,9 % et 96,8 % des hommes respectivement pour les mêmes pays. De plus, les femmes occupent plus les professions élémentaires que les hommes avec un écart de 5 points de pourcentage au Libéria.

Figure 15 : Répartition de l'emploi des hommes par profession en %

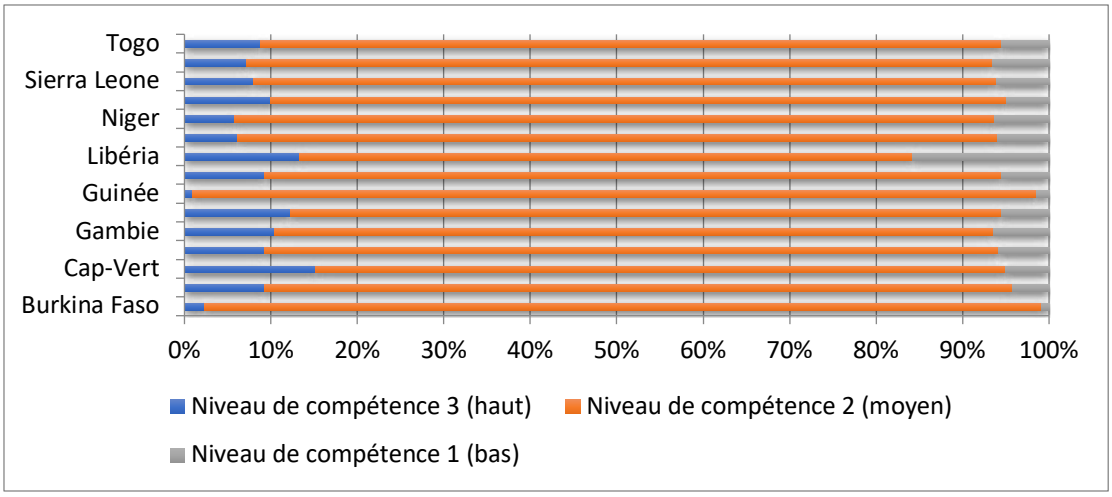

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT(2018)

Par ailleurs**,** dans la Fonction publique, les femmes sont moins nombreuses que les hommes. Par exemple, en Côte d'Ivoire, sur un effectif total de 184 004 fonctionnaires au 31 décembre 2015, l'effectif des hommes est deux fois plus que celui des femmes (127 222 hommes contre 56 782 femmes)[8]. Elles sont également sous-représentées dans les postes à haut grade. Elles occupent seulement 22,3 % de l'effectif des postes de grade A contre 77,7 % pour les hommes. De même, au Mali la proportion des femmes dans cette catégorie est de 14,7 % pour les femmes contre 85,3 % en 2009 (tableau 6). Toutefois, elles sont relativement plus nombreuses dans les grades B et C avec plus de 69,7 % des effectifs en Côte d'Ivoire pour la catégorie B1. Cette situation se justifie par le fait que les femmes contrairement aux hommes intègrent le marché du travail avec de faibles qualifications, surtout pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

Tableau 9 : Répartition des agents de la fonction publique selon le grade et le sexe

	Côte d'Ivoire, 2015				Mali, 2009			
Grade	Hommes	%	Femmes	%	Hommes	%	Femmes	%
A	46841	77,7	13446	22,3	11969	85,3	2058	14,7
B1	419	30,3	960	69,7	3074	56,5	2370	43,5
B3	50013	67,2	24353	32,8	10600	73,3	3866	26,7
C1	5087	56,3	3944	43,7	5479	64,9	2960	35,1

Source : Ministère de l'emploi et de la fonction publique de Côte d'Ivoire et Agence nationale de l'emploi du Mali

Au niveau du secteur privé, L'analyse de l'emploi selon la situation dans la profession révèle que dans la plupart des pays de la CEDEAO, les femmes sont plus nombreuses que les

[8] Annuaire statistique du ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, 2016

hommes, dans le statut de « travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale» (tableau 7).

Tableau 10 : Répartition de l'emploi par sexe et situation dans la profession en 2017

	Employeurs %		Travailleurs à son propre compte %		Travailleurs familiaux collaborant avec l'entreprise familiale %	
Pays	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bénin	1,86	0,64	70,43	75,20	11,30	19,13
Burkina Faso	1,02	0,31	45,79	31,31	28,99	51,65
Cap Vert	3,27	1,19	20,31	15,03	2,60	9,77
Côte d'Ivoire	2,57	1,129	56,12	63,71	8,84	21,75
Gambie	1,98	1,52	39,48	54,75	9,01	15,08
Ghana	7,61	6,51	31,01	41,65	12,48	27,31
Guinée	1,89	1,11	59,98	53,40	24,41	42,47
Guinée Bissau	2,05	0,58	53,98	74,05	2,05	1,74
Libéria	2,84	2,48	55,56	70,02	11,65	18,78
Mali	1,53	0,18	54,56	50,69	28,70	43,32
Niger	1,17	0,43	60,73	60,64	26,11	29,99
Nigéria	1,58	0,76	66,40	77,20	8,23	9,80
Sierra Leone	2,17	2,61	76,44	87,58	5,93	5,14
Sénégal	3,25	1,22	38,10	32,51	4,94	13,60
Togo	1,36	0,64	52,33	72,13	19,98	16,41

Source : Auteur à partir d'ILOSTAT (2018)

La proportion de femmes qui ont ce statut varie de 1,74 % en Guinée à 51,65 % au Burkina Faso (contre 2,05% en Guinée Bissau et 28,99 % au Mali pour les hommes). Par ailleurs, dans plus de la moitié des pays de la communauté ouest africaine, les femmes sont plus fréquentes que les hommes dans la catégorie des « personnes travaillant à leur propre compte ». Par exemple, au Sierra Leone, 87,58 % de femmes travaillent à leur propre compte contre 76,44 % des hommes.

En revanche, les femmes qui créent de l'emploi sont moins nombreuses que les hommes dans tous les pays de la communauté. En effet, la proportion de femmes employeurs se situe entre 0,18 % au Mali et 6,51 % au Ghana contre une proportion des hommes allant de 1,02 % au Burkina Faso à 7,51 % au Ghana. En somme, en raison de leur faible représentativité dans les catégories d'emploi de haut niveau, les femmes disposent de moins de pouvoir décisionnel et partant d'une faible rémunération par rapport aux hommes.

3.2.7 | Inégalité salariale entre hommes et femmes

Selon le rapport sur le développement humain en Afrique de 2016 du PNUD[9], les inégalités salariales entre les sexes dans les secteurs non agricoles existent sur tous les marchés du travail des pays d'Afrique Subsaharienne où en moyenne, la différence salariale non ajusté entre les hommes et les femmes avoisine 30 %. Les marchés du travail des États membres de la CEDEAO ne font pas exception à la règle. Par exemple, En 2009, au Mali, les hommes percevaient 142.433 FCFA, contre 124.186 FCFA pour les femmes[10]. De même, en 2017, le salaire mensuel moyen des femmes était de 94.000 FCFA et celui des hommes s'élevait à 141.000 FCFA en Côte d'Ivoire[11]. Ces disparités salariales sont liées à deux facteurs principaux. Primo, les inégalités en matière d'accès aux opportunités (notamment à l'éducation) en raison des normes et des systèmes de valeurs traditionnels qui assignent des rôles différents aux femmes et aux hommes, et ce, en rapport avec les richesses auxquelles ces derniers peuvent avoir part. Secundo, comme analysé plus haut, le poids du travail domestique des femmes, les conduit vers des emplois similaires qui pour la plus part sont faiblement rémunérés.

4 | Conclusion

L'objectif de ce papier est d'analyser les inégalités de genre sur le marché du travail dans la zone CEDEAO. L'utilisation de plusieurs sources de données, notamment les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail (ILOSTAT) et de la Banque Mondiale (WDI) ainsi que les rapports des organismes internationaux tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Afrique de Développement (BAD) a permis de mettre en évidence ces inégalités de genre. En effet, le chômage des femmes dans la communauté ouest africaine est plus important que celui des hommes.

Par ailleurs, bien qu'il existe une variation entre les pays en ce qui concerne les résultats des hommes et des femmes sur le marché du travail, les données indiquent que, dans tous les pays membres de la CEDEAO, les femmes sont moins nombreuses à participer à la population active, et partant ont moins de chances que les hommes d'occuper un emploi rémunéré. En

[9] Rapport intitulé accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en Afrique

[10] Bilan de l'Emploi 2009 : Étude de cas sur la structure des emplois dans la fonction publique, Agence nationale pour l'emploi du Mali

[11] Rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire : Et si l'émergence était une femme, Banque Mondiale (2017)

revanche, les femmes sont majoritairement en situation de sous-emploi. Ainsi, là où elles sont plus nombreuses que les hommes, ce sont des emplois précaires et vulnérables dans le secteur informel non agricole associés à une faible productivité et partant une faible rémunération. Entre autres, les femmes occupent des emplois de faible niveau de compétence.

En outre, au niveau sectoriel, les femmes dominent les secteurs agricoles et des services. Toutefois, bien qu'elles soient nombreuses dans le secteur agricole, très peu de femmes disposent d'exploitation agricole. Cette position défavorable des femmes sur le marché du travail n'est-elle pas imputable à leur faible accumulation de capital humain, à la fécondité et la répartition inégale des tâches domestiques liée aux normes socio-culturelles qui pèsent sur les femmes ? Cette hypothèse trouvera satisfaction de réponse dans une étude empirique ultérieure. Néanmoins, les données montrent que le nombre moyen de scolarisation des femmes est inférieur à celui des hommes. Les pays de la communauté ouest-africaine enregistrent des taux de fécondité les plus élevés au monde.

La littérature suggère que des facteurs socio-culturels, démographiques et macroéconomiques affectent la participation des femmes au marché du travail. Quels sont les déterminants de la participation des femmes au marché du marché du travail ? Ces inégalités de genre observées sur le marché du travail ne seraient-elles pas liées aux prescriptions sociales sur le rôle approprié des femmes et des hommes ? Réduire les inégalités de genre en matière de participation à la population active ne serait-elle pas bénéfique aux économies de la CEDEAO ? Les réponses à ces questions feront l'objet de prochaines études.

Bibliographie

Allard, C. (2018). *Regional Economic Outlook, April 2018, Sub-Saharan Africa: Domestic Revenue Mobilization and Private Investment*. International Monetary Fund.

Béduwé, C., et Giret, J.-F. (2001). Le travail en cours d'études a-t-il un effet sur l'insertion professionnelle ? Application aux données de l'enquête « Génération 92 ». *Formation emploi*, *73*(1), 31–52.

Bourdet, Y., Doumbia, A., et Persson, I. (2010). *Inégalités de genre, croisssance et lutte contre la pauvreté au Mali*.

Charmes, J. (2015). Time use across the world : Findings of a world compilation of time use surveys. *UNDP Human Development Report Office, background Paper, New York*.

Fauré, Y.-A., et Médard, J.-F. (1982). *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Éditions Karthala.

Jayachandran, S. (2015). The roots of gender inequality in developing countries. *economics*, *7*(1), 63–88.

Les Femmes au Travail, Tendances 2016. (2017, janvier 4). [Rapport]. https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_483203/lang--fr/index.htm

Lewis, W. A. (1955). *The Theory of Economic Growth. Development Economics in 7 volumes*. Routledge Library Editions–Economics, Google books.

Mbaye, A. A., et Gueye, F. (2018). *Marchés du travail et emplois en Afrique de l'ouest*.

Oumba, P. (2016). *La problématique du travail décent en Afrique à la lumière des normes de l'OIT*.

Souag, A., Adair, P., et Hammouda, N. E. (2016). *L'emploi informel en Algérie : Tendances et caractéristiques (2001-2010)*.

Todaro, M. P. (1976). Urban job expansion, induced migration and rising unemployment: A formulation and simplified empirical test for LDCs. *Journal of Development Economics*, *3*(3), 211–225.

UNDP, A. (2016). *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*. United Nations Development Programme (UNDP)